



**FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL**  
**LIGUE NATIONALE DE FUTSAL**



**Commission de l'Organisation des Compétitions**

**PROCES VERBAL N°02/23**

**SEANCE DU**

**LUNDI 30 OCTOBRE 2023**

**Saison 2023 - 2024**

**CHAMPIONNAT NATIONAL FUTSAL**

**Etaient présents :**

**Mrs ADDI Abderahmane    Président**

**ABARAR Mohamed        Membre**

**Melle BENADDAD Amina    Secrétaire**



## DIVISION DEUX (2) : Saison 2023-2024

1. Le championnat de la division (2) deux se compose de (04) quatre groupes ;  
Groupe 1 – Le Sud  
Groupe 2 – L’Est  
Groupe 3 – Le Centre  
Groupe 4 – L’Ouest
2. Chaque groupe comprend **08 clubs**.
3. la composante de chaque groupe est identifiée comme suit .

### COMPOSANTE DES GROUPES - DIVISION DEUX (2) - :

	<u>GRUPE</u> <u>- SUD</u>	<u>GRUPE</u> <u>- EST</u>	<u>GRUPE</u> <u>- CENTRE</u>	<u>GRUPE</u> <u>- OUEST</u>
<u>01</u>	RC Futsal KSAR EL HIRANE	GAF SKIKDA	ASS AKBOU	RC NAAMA
<u>02</u>	ESL MENIA	RC AIN M’LILA	UAM SAHEL	A. EL KIFFANE TLEMSEN
<u>03</u>	MOULOUDIA AIN BEIDA	SPORTING MILA	US ROUIBA	CSA 3 FRERES AMAROUCHE SIDI BELABES
<u>04</u>	OS OUARGLA	EJ EL EULMA	JS SAID HAMDINE	CSA G. BIR EL JIR
<u>05</u>	SPORTING HASSI MESSAOUD	RC EL AIN	JS SIDI MOUSSA	HC SEFIZEF
<u>06</u>	MC OUM MERIEM	GF BBA	O. BAB EL OUED	OS TIGHENIF
<u>07</u>	RC HASSANI ABDELKRIM	W. BEN S’ROUR	TA ZERALDA	ARB TISSEMSILT
<u>08</u>	NS SAID OTBA	US ANNABA	W. HASSI BAHBAH	FA KHEMISTI

## II – MODALITES D'ACCESSION ET DE RETROGRADATION :

### DIVISION DEUX (2) :

#### – Accession de la Division « 2 » Deux à la Division « 1 » Une :

- Chaque équipe classée 1ere dans chaque groupe se qualifiera au play-off. **(04équipes en totalité).**
- Le Play-off sera organisé pour les clubs classés 1er de chaque groupe (au total 04 clubs) , afin de déterminer les **03 (Trois) clubs qui accèderont à la Division « 1 » une.**
- Les rencontres du play-off seront programmées selon un tirage au sort.
- Le programme des rencontres se déroulera suivant le programme suivant :

<b>Rencontre N°01</b>	-	-
<b>Rencontre N°02</b>	-	-
<b>Rencontre N° 03</b>	Perdant Rencontre N° 01	Perdant Rencontre N° 02

- La domiciliation des rencontres se déroulera sur des terrains neutres qui seront désignés lors de la séance de la réunion du Bureau de Ligue (avant les rencontres)
- Les vainqueurs des rencontres N° 01 et 02 accèderont directement à la Division Une (01). **(02 équipes en totalité).**
- Le vainqueur de la rencontre N° 03 sera le troisième et le dernier club qui accèdera à la division une -1.
- Le perdant de la rencontre N° 03 n'accèdera pas à la division « 1 » une et sera maintenu à la division « 2 » deux.

#### 5- Rétrogradation de la Division « 2 » Deux aux Championnats Futsal des Ligues Régionales :

- La rétrogradation sera annulée pour les groupes du Centre et de L'Ouest à cause de l'absence de championnats futsal régionaux.
- Le Club Classé« **dernier du classement du groupe-Sud** » sera rétrogradé au championnat régional « LRF Ouargla » en cas d'organisation d'un championnat Futsal par la ligue régionale concernée.
- Le Club Classé« **dernier du classement de groupe-Est** » sera rétrogradé au championnat régional « LRF Batna » en cas d'organisation d'un championnat Futsal par la ligue régionale concernée.

#### 6- Accession de club du Championnat Futsal Régional à la Division «2» Deux :

En cas d'organisation des championnats Futsal des Ligues régionales concernées ; l'accession sera comme suit :

- Le Club classé « 1 er » du championnat régional « LRF OUARGLA » accèdera à la division deux (2).
- Le Club classé « 1 er » du championnat régional « LRF BATNA » accèdera à la division deux (2).

## II –PLAN DU CHAMPIONNAT NATIONAL D2

POUR LA SAISON SPORTIVE 2024-2025 :

<b><u>DIVISION DEUX – 2</u></b>			
<b><u>GROUPE</u></b> <b><u>« A »</u></b> <b><u>SUD-EST</u></b>	<b><u>GROUPE</u></b> <b><u>« B »</u></b> <b><u>EST</u></b>	<b><u>GROUPE</u></b> <b><u>« C »</u></b> <b><u>CENTRE</u></b>	<b><u>GROUPE</u></b> <b><u>« D »</u></b> <b><u>OUEST / SUD- OUEST</u></b>
De 08 CLUBS à 10 CLUBS	De 08 CLUBS à 10 CLUBS	De 08 CLUBS à 10 CLUBS	De 08 CLUBS à 10 CLUBS



# RÈGLEMENT DU CHAMPIONNAT DE FUTSAL

## NOTE D'INFORMATION

### **Titre I : Dispositions Générales**

#### **Article 2 : Pouvoir de la Ligue**

Dans le cadre de ses prérogatives et conformément aux statuts et règlements de la FAF et le présent règlement, la ligue nationale de Futsal dispose du droit le plus étendu de juridiction sur les clubs qui lui sont affiliés, ses joueurs enregistrés et sur tous ses licenciés.

### **TITRE II - OBLIGATIONS DES CLUBS ET DES DIRIGEANTS**

#### **Article 16 : Respect du Calendrier**

Le club est tenu de respecter le calendrier des compétitions établi par la ligue.

#### **Article 20 : Information d'une décision**

Les clubs sont tenus de s'informer des décisions prises par la ligue et/ou la FAF. Celles-ci, sont réputées avoir été portées à la connaissance des clubs, dès leur publication dans les bulletins officiels et sur les sites Internet de la ligue et/ou de la FAF.



**Mr ADDI Abderahmane**  
**Président de la**  
**Commission de l'Organisation des Compétitions**